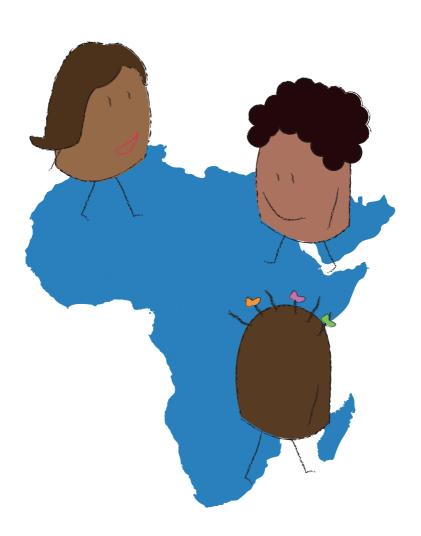
L'AFRIQUE FACE AU DÉFI DÉMOGRAPHIQUE







INTRODUCTION

L'actuel visage de l'Afrique a été façonné par une succession de crises et d'exodes. Et, aussi loin que puisse porter l'analyse prospective, les Africains ne cesseront de cheminer dans et par-delà leurs frontières. Ces histoires sont indissociables d'une tradition de déplacements de populations. C'est par vagues successives, au gré des succès économiques, des guerres et des aléas climatiques, par flux et reflux volontaires ou forcés, que se sont constituées les mosaïques de communautés qui y cohabitent aujourd'hui. En clair, les sociétés et économies africaines ne sont intelligibles qu'à travers la prise en compte des forces démographiques et migratoires sous-jacentes.

Dans le passé, des facteurs exogènes ont largement pris part à la dynamique. Si on en sait la violence, on en oublie par ailleurs l'ampleur. Le continent a effectivement été profondément marqué au fer de la traite négrière. Si les historiens débattent encore des chiffres, ils s'accordent sur les ordres de grandeur : « Entre le VIII^e et le XX^e siècle, près de 17 millions d'Africains auraient été vendus par des caravaniers au Proche et Moyen-Orient ou été victimes de la traite de l'océan Indien. Entre le XV^e et le XIX^e siècle, I I millions de personnes auraient quitté l'Afrique à bord des navires négriers. Cette ponction de l'ordre de 28 millions de jeunes femmes et hommes africains est considérable au regard des moins de 100 millions d'habitants que l'Afrique subsaharienne comptait au tournant du XIX^e siècle¹ ».

Une fois l'esclavagisme aboli, ce fut au tour du colonialisme de laisser son empreinte sur la population et les espaces africains : le travail dans des conditions rudes voire inhumaines, la répression sanglante de révoltes autochtones et l'exposition de populations aux pandémies². Tous ces cataclysmes causèrent plusieurs millions de morts à travers l'Afrique noire. C'est pourquoi, entre 1500 et 1900, tandis que la population mondiale était multipliée par trois et demi, celle de l'Afrique a stagné ou même chuté : « La part de l'Afrique subsaharienne dans la population mondiale aurait ainsi reculé, en l'espace de quatre siècles, de 17 % à 7 % 3 ».

Ces deux saignées démographiques successives expliquent aussi la faible densité moyenne de l'Afrique subsaharienne. Au milieu du XX^e siècle, elle était quinze fois moindre que celle de l'Europe ou de l'Inde. En clair, l'Afrique a longtemps été un continent « sous-peuplé », au regard tant des autres continents que de l'extraordinaire richesse de ses ressources naturelles. Et, c'est dans ce contexte démographique unique que s'inscrit la fulgurante dynamique de peuplement que connaît le continent africain depuis la fin de la première guerre mondiale : « Les progrès de l'hygiène et de la santé ont permis une brusque

J.-M. Severino, O. Ray, « Le temps de l'Afrique », Paris, Odile Jacob, 2010, p. 18.

² La seule grippe espagnole aurait causé près de 2 millions de victimes au sud du Sahara.

chute de la mortalité, alors que l'inertie des comportements provoquait une persistante de la fécondité⁴ ». L'Afrique au sud du Sahara verra sa population se multiplier par sept en l'espace d'un siècle seulement, passant d'un peu moins de 100 millions, en 1900, à près de 700 millions, en l'an 2000 ! Elle, qui ne comptait que 8 habitants par kilomètre carré, en compte 36 aujourd'hui⁵. Bref, l'Afrique est et demeurera, en ce siècle, une terre « en marche ». Aussi son boom démographique génère-t-il une panoplie d'impacts qu'il convient de cerner.

I. EXPLOSION URBAINE ET BIDONVILLES

L'Afrique vit pour ainsi dire un véritable séisme démographique. La densification accélérée est porteuse de transformations radicales de l'espace comme des sociétés. Aussi, l'histoire tumultueuse des indépendances africaines, les convulsions économiques, les crises sanglantes qui suivirent la chute du mur de Berlin, les guerres tribales et les flux migratoires ne peuvent s'élucider sans une prise en considération de ce paramètre. L'Afrique, en pleine phase de peuplement, est en effet loin d'avoir achevé sa formidable métamorphose.

Malgré un tassement de la courbe de croissance par rapport au pic des années 1980, la population d'Afrique subsaharienne continue à croître à un rythme de près de 2,5 % par an, soit deux fois plus vite que la moyenne⁶. Selon les Nations unies, la population d'Afrique subsaharienne devrait de nouveau doubler en l'espace d'une quarantaine d'années, passant de près de 860 millions d'habitants aujourd'hui à environ 1,8 milliard d'habitants en 2050 : « L'Afrique n'est qu'à mi-chemin de sa grande transformation. Il n'est ni le temps de s'en réjouir, ni de s'en effrayer, mais de le constater. Car quoi que nous en pensions, et quelles que soient l'importance et l'efficacité des politiques qui seront mises

J.-M. Severino, O. Ray, op. cit., p. 19

Ibid. C'est une moyenne qui recouvre des disparités régionales colossales.

⁶ Cf. Ibidem, p. 20

en œuvre pour en influencer la trajectoire, la progression démographique africaine est inéluctable pour les cinquante prochaines années. Le pire serait de l'ignorer⁷ ».

En réalité, la croissance fulgurante des sociétés africaines constitue un rattrapage après les traumatismes démographiques antérieurs. Et, ce n'est qu'au terme de ce processus de peuplement accéléré, en 2050, que l'Afrique retrouvera la normalité, i.e. le cinquième de la population mondiale qu'elle représentait en 1500. Elle aura repris en quelque sorte sa place dans l'Histoire. A 72 habitants par kilomètre carré, elle aura atteint une densité proche de celle des autres continents : « L'Afrique sera donc vengée⁸ ». Or l'étude des tendances démographiques montre que le chiffre de 1,8 milliard n'est en rien un scénario « haut », mais le bas de la fourchette des possibles .

Pour que l'Afrique reste sur le scénario qui l'amènerait à 1,8 milliard d'habitants en 2050, la fécondité africaine doit progressivement passer de 5,5 enfants par femme actuellement à 2 enfants en 2050. Cela implique que le taux d'utilisation de méthodes modernes de contraception passe au-dessus de 60 %. Pourtant, moins de 20 % des femmes s'en servent. De ce fait, il n'est donc pas exclu que ce chiffre soit largement dépassé et que l'Afrique au sud du Sahara dépasse les 2 milliards d'habitants au milieu du siècle 10.

Faudrait-il voir, dès lors, dans l'épidémie du sida, un des multiples processus de régulation dont la nature détient le secret pour enrayer l'explosion démographique africaine ? En fait, « contrairement à ce qui est parfois dit – ou parfois, plus hypocritement, pensé – l'épidémie n'est pas de nature à remettre en cause ces évolutions structurelles " ». L'Afrique concentre certes plus de 70 % des décès imputables au virus du sida. La maladie y poursuit ses effets ravageurs sur les populations les plus vulnérables. Mais toujours est-il que « l'accroissement

⁷ Ibid.

⁸ J.-M. Severino, O. Ray, op. cit., p. 20

⁹ Cf. Ibidem

¹⁰ Cf. Ibid., p. 21

¹¹ Ibid.

du désir d'enfants qui suit une hausse de la mortalité infantile, la baisse tendancielle de la prévalence du sida dans de nombreux pays, les progrès dans l'accès aux soins et l'inertie du processus démographique font que la surmortalité due à l'épidémie ne changera pas la nature des défis démographiques africains¹² ».

Selon toute vraisemblance, la population de l'Afrique au sud du Sahara sera donc, au minimum, multipliée par un facteur 10 en l'espace d'un siècle. Elle passera de 180 millions, en 1950, à 1,8 milliard, en 2050. La Chine, quant à elle, n'aura vu sa population multipliée « que » par 2,5, sur la même période, tandis que l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh par moins de 5. La même extrapolation appliquée à l'Europe, la ferait passer de 445 millions d'habitants, en 1950, à 2 milliards aujourd'hui. Elle atteindrait 4,5 milliards en 2050 ! C'est donc à ce changement d'échelle que l'Afrique sera confrontée les prochaines années : « et le reste du monde avec elle. Un phénomène sans équivalent dans l'histoire de l'humanité 13 ».

Ici aussi, l'effet de rattrapage démographique jouera pleinement. L'explosion démographique s'accompagne d'un processus d'urbanisation massive. Durant la seconde moitié du XX^e siècle, la population des villes d'Afrique subsaharienne a été multipliée par II: « Le sous-continent ne possédait, en 1950, aucune ville de plus de I million d'habitants. Il en compte aujourd'hui trente-huit, dont la moitié est déjà multimillionnaire. Et ce n'est pas fini! Car l'Afrique demeure un des continents les plus faiblement urbanisés de la planète, avec 35 % de citadins, contre près de 80 % en Amérique latine 14 ».

Il s'agit, là aussi, du phénomène d'urbanisation le plus rapide que la planète ait connu. Kinshasa, par exemple, ne comptait pas plus de 160 000 habitants au milieu du siècle dernier. Elle abrite près de 10 millions de personnes aujourd'hui. Elle se prépare à accueillir quelques millions de plus dans les prochaines décen-

¹² Ibid., pp. 21-22

¹³ Ibid., p. 22

¹⁴ J.-M. Severino, O. Ray, op. cit., p. 23.

nies. En 2030, la moitié des Africains vivront en ville. D'ici là, leurs pays auront à gérer un doublement de leur population urbaine, qui passera de près de 300 à plus de 600 millions d'individus¹⁵.

Autrefois majoritairement dû à l'exode rural, l'urbanisation s'explique aujourd'hui avant tout par la croissance naturelle des populations citadines. Autrement dit, les villes africaines ont désormais leur propre élan. Lagos, qui a vu sa population multipliée par 40 en soixante ans, rejoindra rapidement le palmarès des plus grandes mégalopoles du monde. Contrairement à l'urbanisation européenne, cette croissance des villes ne s'accompagnera pas d'un dépeuplement des campagnes africaines. La population des campagnes sera, elle aussi, en forte croissance : « Densification et urbanisation seront ainsi les moteurs d'une formidable réorganisation de l'espace et des sociétés. Elles redessinent le visage du continent, et l'esprit de ses habitants 16 ».

L'Afrique change de rythme. A l'ère du Web et de l'information instantanée, les bouleversements sociaux, culturels et économiques qui ont accompagné l'urbanisation européenne agitent à son tour le continent. Des mutations d'une telle ampleur obligent fatalement la population à s'engager dans un difficile jeu d'équilibrisme. Elle s'expose, de toute évidence, à une série de forces puissantes et contradictoires. Ainsi, c'est sur fond de transition démographique chinoise que se jouèrent les tragiques épisodes du Grand Bond en avant ou de la Révolution culturelle, durant laquelle Mao s'appuya sur une jeunesse fourmillante pour reconquérir un pouvoir qui lui échappait¹⁷.

De plus, une telle urbanisation à grande vitesse met nécessairement l'offre de services publics sous forte tension. Pour rappel, l'Europe du baby-boom a connu de réelles difficultés pour réaliser les « investissements démographiques 18 » qui s'imposaient. Se rappelle-t-on encore que les bidonvilles subsistaient aux portes de Paris jusqu'à leur remplacement, dans les années 1970, par

¹⁵ Cf. Ibidem

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Cf. Ibid., pp. 23-24.

¹⁸ Ibid., p. 24. Ce terme est emprunté au démographe Alfred Sauvy

l'imparfait compromis des « cités » ? Elles sont devenues depuis lors les tristes symboles de la fracture sociale française. Des villes comme Bogotá, Rio et Mexico ont aussi connu des croissances exponentielles, mais bien inférieures à celle que l'Afrique connaît aujourd'hui. Il leur faudra encore probablement du temps pour régénérer leurs bidonvilles et favelas et se débarrasser des records mondiaux de violence urbaine qui les gangrènent. La démographie égyptienne s'est aussi emballée dans les années 1970 à 1980. Une période qui coïncide avec l'apogée des Frères musulmans. Mieux que quiconque, en effet, ils surent exploiter les aspirations des laissés-pour-compte de l'urbanisation, par le truchement d'une intense action caritative, en termes de logement, de santé, d'éducation. C'est de la sorte que l'islamisme continue, à travers le monde musulman, à être avant tout un puissant instrument de critique sociale et à faire vibrer une partie de la jeunesse arabe en tant qu'idéal socialisant comme l'a été le marxisme en Europe. Ce sont là des titanesques défis, qui secoueraient la plus stable et organisée des cités : « Comment loger, nourrir, soigner et éduquer l'ensemble de la population d'Abidjan, de Nairobi ou de Lagos ? Comment répondre aux besoins toujours croissants d'infrastructures de transport, d'eau et d'assainissement ? Dépassées par l'ampleur des besoins, les autorités municipales de nombreuses villes du continent sont bien souvent contraintes de laisser place à l'économie de la débrouille ».

Même la communauté internationale, malgré ses élans périodiques de générosité ne saurait faire mieux ! Tous les grands objectifs d'éducation ou de santé universelles se sont jusque là fracassés contre les réalités démographiques africaines. Les objectifs du millénaire risqueraient de subir le même sort en l'absence d'une croissance économique proportionnelle à l'explosion des besoins des populations. Les images de ces jeunes nombreux, pauvres, désœuvrés et dociles, condamnés par des chefs de guerre à se faire chair à canon, sont devenues les clichés de l'Afrique contemporaine. La tragédie ivoirienne, quant à elle, se déroule sur fond d'une équation à quatre facteurs : le délabrement économique dû à l'effondrement du prix du cacao, une jeunesse nombreuse, une

¹⁹ Ibid., p. 24

population urbaine multipliée par vingt-cinq en l'espace de cinquante ans ainsi qu'une forte immigration en provenance des pays voisins. Or trois des quatre termes de cette équation s'amplifieront dans les décennies à venir²⁰.

II. MIGRATION

L'espace qui doit gérer ce séisme et ses impacts est un sous-continent, divisé en 48 États, en proie à des crises de gouvernance à tous les niveaux. Issue de la Conférence de Berlin, en 1885, l'Afrique subsaharienne est aujourd'hui figée en une mosaïque d'entités politiques, aux espaces diversement répartis, pour constituer des ensembles économiques cohérents et viables. Ces frontières pourraient constituer un frein à l'organisation de cet espace subsaharien en devenir. En effet, la mobilité historique des populations africaines est plus nécessaire que jamais au rééquilibrage démographique du continent. Mais, jalouses de leur souveraineté récemment acquise, les nations africaines peinent sur le chemin de l'intégration régionale.

De plus, les clivages ethniques se superposent à ces divisions nationales. S'ils tiennent largement du construit politique, ils constituent par ailleurs de puissants vecteurs de mobilisation pour les chefs de guerre. Aussi, il n'est toujours pas pertinent de céder à « l'illusion identitaire » et de ranger commodément le phénomène ethnique parmi les causes de la crise africaine. Car, ce faisant, l'on réifie le produit de trois décennies de crise économique, de mauvaise gouvernance et « d'événements-traumatisants » : « Le sentiment de manque et la perception d'inégalités croissantes, l'oppression politique et la peur qu'elle suscite, l'accaparement des terres et des rentes nationales ont en effet engendré au cours des dernières décennies une cristallisation des identités ethniques dans de nombreux pays africains²¹ ». Bien souvent, la pression foncière, la compétition pour les postes au sein de l'administration, la crise économique ou au contraire la croissance retrouvée fournissent un terreau propice à l'exacerbation de ce marqueur identitaire. Cette précipitation des identités

²⁰ Cf. Ibid., b. 25

ethniques et l'effritement de la conscience nationale consécutive participent de la balkanisation croissante du continent et rend autrement plus délicate la construction d'une politique publique efficace. Elle nourrit, là où elle sévit, la crise de l'État.

Handicapé par une série de faiblesses structurelles et de pratiques prédatrices, l'État africain est en proie à une double crise d'efficacité et de légitimité. Le dénuement de l'administration publique est en effet criant. Il les empêche d'effectuer les « investissements de peuplement » dans la modernisation de l'agriculture, la planification urbaine ou les infrastructures publiques qui permettraient de faire face au double défi du rattrapage économique et de la croissance démographique : « Pénalisés par des administrations fiscales peu efficaces et par le poids important de l'économie informelle, les taux de prélèvements obligatoires des États africains dépassent rarement les 10 à 15 % de leur PIB, contre 36 % pour les pays de l'OCDE²² ».

Malgré le processus de décentralisation timidement à l'œuvre, les maigres ressources ne s'acheminent que très partiellement aux collectivités qui ont en charge l'aménagement des territoires. Qui plus est, l'aide internationale, qui a connu une décélération les dernières années, a largement boudé le secteur des infrastructures de base. A cette carence de capacités financières correspond un déficit de capacités humaines et techniques : « de nombreuses communes africaines sont incapables de payer régulièrement les salaires d'employés qualifiés²³ ».

Mais l'Afrique subsaharienne est loin d'être le seul continent condamné à vivre sa métamorphose sous le fardeau d'États en crise. Elle ne serait pas maudite pour autant. Elle ne détient le monopole ni du défi identitaire, ni de la faible gouvernance. En effet, « les processus de peuplement de l'Europe, de l'Asie ou de l'Amérique, ponctués de convulsions sociales, jalonnés de crises économiques, marqués de la tache indélébile du génocide, connurent des contraintes

²² Ibid., p. 29

²³ Ibid.

étonnamment proches de celles qui composent aujourd'hui le défi africain²⁴ ». Toujours est-il qu'au-delà de ces fragilités structurelles, l'Afrique devra compter ces prochaines décennies sur un contexte inédit. Certains facteurs rendront malheureusement l'équation du peuplement africain particulièrement ardue.

Elle se verra tout d'abord refuser la précieuse soupape de la migration lointaine. Pendant sa phase de peuplement, l'Europe a pourtant bénéficié d'un exutoire crucial pour faire face à la forte pression démographique. En effet, la porte de l'émigration vers le Nouveau Monde était restée largement ouverte aux Européens jusqu'au début du XX° siècle : « On estime que, durant la grande famine qui frappa l'Irlande au milieu du XIX° siècle, jusqu'à 1,5 million d'Irlandais émigrèrent en Amérique du Nord en l'espace d'une décennie, sur une population totale de 8 millions d'habitants²⁵ ». Or l'Afrique se peuple aujourd'hui dans un contexte global où les migrations sont autrement plus contraignantes.

En outre, la prodigieuse densification du continent s'effectue à un moment critique où l'homme rencontre la finitude des ressources planétaires : « Face aux dérèglements climatiques, à l'épuisement des stocks d'hydrocarbures, à la chute vertigineuse de la biodiversité, à la montée des eaux et à la saturation de certains écosystèmes, y aura-t-il de la place pour tous au banquet de la nature ?²⁶ ».

Enfin, l'Afrique vit les soubresauts de son peuplement sous les objectifs de CNN. En effet, la mondialisation rapproche les hommes et les rend solidaires. L'opinion publique internationale est aujourd'hui bien plus sensible au devenir des populations les plus vulnérables. Les vagues de mobilisation internationale en faveur des peuples du Darfour ou du Tibet le prouvent à suffisance. Aussi, après s'être livrée à des guerres par procuration, la Communauté internationale adopte un discours plus contraignant. Les gouvernements africains doivent désormais se conformer au triptyque « droits de l'homme », « bonne

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid., p. 30

²⁶ Ibid., pp. 30-31

gouvernance » et « démocratie ». Mais aussi légitimes soient-elles, ces exigences élèvent considérablement la marche à gravir des nations africaines en pleine transformation : « Convenons que ces prescriptions, qui concernent au premier chef les droits de l'individu, n'ont préoccupé que peu de pays en peuplement, de nations en construction. La Chine et l'Inde ont vécu les leurs de façon extrêmement brutale. L'Europe des XVIIIe, XIXe et XXe siècles, travaillée par les forces de la transition démographique et de l'urbanisation, labourée par une déferlante nationaliste, les mouvements révolutionnaires et deux guerres mondiales, ne fut guère plus soucieuse des droits fondamentaux de ses citoyens. Vendéens, Basques et Bretons se souviennent avec quelle violence la République française s'est constituée²⁷ ».

Arrivées trop tard, les nations africaines se peuplent à l'heure post-westphalienne²⁸ et aux modalités de la souveraineté conditionnelle. L'Afrique n'a pas, pour ainsi dire, le droit de déraper. D'autant qu'elle est dépendante de la solidarité internationale, elle est donc soumise aux conditions qui l'accompagnent, et ce « sous la menace d'une opération militaire du *chapitre VII* de la Charte des Nations unies, encadrée par le *droit d'ingérence* et de la *responsabilité de protéger*²⁹ ». L'État africain vit donc sa métamorphose à l'heure d'une saisissante inflation normative. Lesté des défis de sa jeunesse, de la densification de ses campagnes, de l'explosion urbaine, des migrations régionales et des problèmes de gouvernance, en pleine crise environnementale globale et dépourvu de tout exutoire migratoire, il devra franchir une barre qui ne cesse de s'élever.

Qui plus est, l'histoire démographique africaine ne sera pas comparable à celle de l'Irlande du XIX^e siècle. Pourtant, aussi loin que l'analyse prospective puisse porter, les Africains ne cesseront de cheminer dans et par-delà leurs frontières : « L'Afrique est et demeurera en ce siècle une terre en marche³⁰ ». Aussi, après le fameux « péril jaune », l'heure serait-elle venue de craindre le « pé-

²⁷ Ibid., p. 35

Le traité de Westphalie fut négocié par les États européens en 1648. Il est considéré comme le point de départ de l'organisation du monde en États souverains et indépendants.

²⁹ Ibid., p. 36

³⁰ Ibid., p. 39

ril noir » ? La « bombe démographique » africaine se transformera-t-elle en « bombe migratoire » ? En effet, les images de ces corps inanimés d'Africains échoués sur les plages espagnoles, de ces clandestins escaladant les grillages barbelés à Ceuta et Melilla ou encore de ces jeunes Nigérianes exploitées sur les trottoirs des grandes métropoles européennes marquent définitivement les esprits. Elles correspondent tout naturellement aux dures réalités du reflux.

Mais face au pouvoir des images et des discours passionnés sur l'immigration africaine, il ne faudra pas perdre de vue que les pays d'Afrique subsaharienne sont avant tout des terres d'asile. L'Afrique au sud du Sahara hébergerait en effet, de 16 à 35 millions de migrants³¹, alors que seulement 4 millions³² de ses ressortissants sont installés dans les pays de l'OCDE. Elle continuera donc à accueillir l'essentiel des migrants issus de sa métamorphose. Seule l'écume de la vague s'acheminera vers les pays du Nord. Elle ne sera pas négligeable et demandera à être gérée.

De fait, le monde a connu aux XIX^e et XX^e siècles des périodes de migrations internationales bien plus fortes qu'aujourd'hui. A la veille de la Première Guerre mondiale, par exemple, les migrants représentaient plus de 5 % de la population mondiale, soit près de deux fois la proportion actuelle. En France, le solde migratoire³³ de 1,7 pour mille, est à la fois bien plus faible que lors des Trente Glorieuses. Elle ne fait donc pas face à une vague migratoire massive, mais bien au contraire à une « infusion durable ». Les chiffres de l'immigration subsaharienne demeurent, quant à eux, particulièrement modestes : « si l'on observe bien une hausse des migrations en provenance d'Afrique noire depuis le début du siècle, 8,5 % seulement des immigrés installés dans les pays de l'OCDE proviennent du continent (dont l'Afrique du Nord), contre 16,8

³¹ Cf. P. Hugon, « L'économie de l'Afrique », Paris, La Découverte, 2009, cité par J.-M. Severino, O. Ray, op. cit., p. 41. Les estimations des Nations unies donnent le chiffre de 16 millions, probablement conservateur. D'autres sources citent le double.

³² Soit quatre à huit fois moins.

³³ Le solde migratoire mesure le nombre d'arrivées moins le nombre de départs sur un territoire donné.

d'Asie, et 25 % d'Amérique latine. Les Subsahariens constituent donc une part bien plus faible des migrants internationaux que celle qu'ils représentent dans la population mondiale (12 %)³⁴ ».

Mais, qu'en sera-t-il demain de l'écume de la vague migratoire ? La porosité des frontières demeure un fait. De plus, l'Europe, distante d'à peine 14 kilomètres du continent africain, au détroit de Gibraltar, ressentira les secousses du séisme à l'œuvre au sud de la Méditerranée. Le concept de « l'Europe forteresse » tiendrait donc du mythe : « aucun renforcement du dispositif de contrôle aux frontières, aucune restriction des lois d'accueil ne mettra les nations du Nord à l'abri des flux migratoires, qu'il s'agisse d'une migration économique – régulière ou irrégulière – ou de déplacements de réfugiés 35 ». En effet, les études réalisées sur plusieurs décennies de migrations Sud-Nord prouvent que ces flux, aux causes multiples, hétérogènes et complexes, ne répondent que faiblement aux politiques des États 36 . En clair, il faudra l'accepter. La migration subsaharienne sera l'un des phénomènes sociaux structurant de nouvelles relations économiques et sociétales entre l'Europe et l'Afrique.

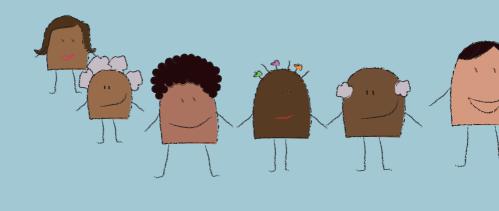
Serait-ce possible de prévoir l'ampleur de ce mouvement ? Pour ce faire, on procède par extrapolation et les projections démographiques consistent essentiellement en la prolongation des tendances actuelles. Tant que l'on ne peut envisager les ruptures futures, il est absolument impossible de prédire le volume ou la nature des migrations futures. On sait par ailleurs que le nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail africain va doubler. L'Afrique subsaharienne devra donc s'apprêter à accueillir 27 millions de jeunes actifs de plus, par an, au début des années 2030. Ce changement d'échelle mettra fatalement les économies et les sociétés africaines sous forte pression³⁷.

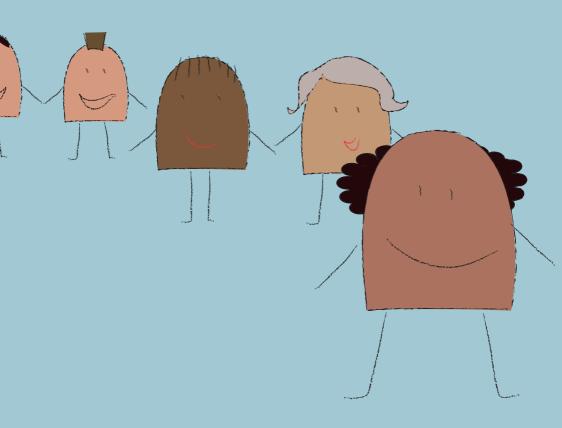
³⁴ Ibid., p. 42

³⁵ Ibid.

³⁶ Cf. Ibid., p. 42. Qu'il s'agisse des États d'origine, de transit ou d'accueil.

³⁷ Cf. Ibid.





L'histoire récente des pays du Maghreb³⁸ indique notamment que, lorsque le marché du travail ne parvient pas à absorber les cohortes de jeunes diplômés, nombre d'entre eux cherchent leur salut dans l'exil : « les pyramides des âges sont formelles : le contexte « démo-économique » de l'Afrique ces prochaines décennies engendrera mécaniquement une classe de jeunes chômeurs urbains multipliant les aspirants au départ. D'abord en raison de la pauvreté³⁹ ». Partir devient un projet en soi, qu'importe le lieu d'arrivée. Paris, qu'ils connaissent via les films de Canal+, les journaux de TV5 Monde ou les histoires de leurs parents immigrés, leur tend les bras. Ils n'ont plus qu'à traverser le désert, puis Gibraltar : « En Europe, les gens sont vieux. Ils ont besoin de bras comme ça⁴⁰ ». Car il s'agit avant tout d'une aventure et de fuir un quotidien marqué par une pauvreté d'autant plus insoutenable qu'elle cohabite avec l'opulence médiatisée des sociétés européennes et nord-américaines.

L'Afrique en crise sera source d'importants mouvements de population. Mais l'accroissement des mobilités vers les pays de l'OCDE sera surtout le fait de l'Afrique qui croît et se développe. En effet, paradoxalement, l'émigration ne s'explique pas essentiellement par des situations d'extrême pauvreté. Les migrants ne proviennent en général « ni des pays les plus pauvres, ni des communautés les plus démunies au sein des pays d'origine, ni d'ailleurs des plus démunis dans leurs communautés⁴¹ ». Partir coûte cher, et ne peut s'envisager que lorsque la famille gagne suffisamment pour épargner le coût du trajet. Le développement économique⁴² accroît donc les aspirations et les capacités des individus à migrer. L'accroissement du nombre de candidats mexicains à l'émigration vers les États-Unis, malgré la forte croissance économique mexicaine, en est un exemple éloquent. Par contre, dans un deuxième temps, une fois le différentiel de niveaux de vie avec les pays de l'OCDE en voie de résorption,

³⁸ Les pays du Maghreb ont enclenché leurs transitions démographiques quelques décennies avant les pays au sud du Sahara.

³⁹ Ibid., pp. 42-43

⁴⁰ Ibid., p. 43

⁴¹ Ibid., b. 44

⁴² D'autant qu'il enrichit, il désenclave, il éduque, il apporte les moyens modernes de communication et d'échange.

la croissance économique permettra paradoxalement de réduire les incitations au départ⁴³. En clair, la croissance économique des pays africains pourrait donc avoir, pour quelques décennies encore, comme effet d'accélérer les départs.

Mais ne soyons pas obnubilés par les clichés. A vrai dire, il n'y aura pas de « péril noir ». Et ce, même si l'on ne devra pas négliger l'exceptionnelle demande sociale de la rive nord de la Méditerranée et sa force d'appel au Sud. En effet, en ce début du XXIº siècle, au formidable défi démographique africain correspondent aussi de non moins délicats défis démographiques européens et nord-américains. Les pays du Nord, vieillissants, ont besoin d'un afflux de main-d'œuvre jeune et de plus en plus qualifiée. La viabilité économique de filières entières en dépend effectivement. En clair, le système productif occidental vivrait ainsi sous perfusion : « Du savant dosage de cet apport vital dépend l'efficacité du remède⁴⁴ ». Le sujet est donc d'actualité. Et, nombre d'économistes spécialistes du marché du travail l'attestent en effet⁴⁵. De plus, les accords de gestion concertée des flux migratoires⁴⁶ témoignent d'une nouvelle ère. Les sociétés s'acheminent inexorablement vers une imbrication croissante. Quitte à tirer le meilleur parti aussi bien pour les pays d'origine, de transit que d'accueil.

Pragmatisme oblige donc. A en croire, en effet, le démographe François Héran : « avec l'augmentation inexorable du nombre de décès, liée à la mortalité différée des baby-boomers⁴⁷, le solde naturel⁴⁸ de la France diminuera et deviendra négatif d'ici une génération. Seule l'immigration pourra empêcher la population de la France de décroître⁴⁹ ». Bref, pour les pays du Nord, trois

⁴³ C'est ce qui arrive avec le Maroc, la Tunisie ou encore la Turquie.

⁴⁴ Ibid., b. 45

⁴⁵ Cf. Ibid. Voir le rapport sur la libération de la croissance française remis au président de la République en 2008. La 222e proposition est à dessein intitulée : « Accueillir plus de travailleurs étrangers ».

⁴⁶ Les flux migratoires recherchés par la France depuis 2007.

⁴⁷ Mortalité différée liée aux progrès de la médecine.

⁴⁸ Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur un territoire donné.

⁴⁹ F. Heran, « Le temps des immigrés. Essai sur le destin de la population française, Paris, Seuil, 2007, p. 56, cité par J.-M. Severino, O. Ray, op. cit., p. 46.

phénomènes corrélés devront logiquement concourir, dans les prochaines décennies, à rendre inexorable l'immigration : le spectre d'une baisse graduelle de la population, d'une chute brutale du rapport entre actifs et inactifs et la pénurie grandissante de la main-d'œuvre. Qui plus est, les migrants contribuent déjà pour 85 % à la croissance démographique annuelle en Europe. Ce taux risque d'ailleurs de passer prochainement à 100 %⁵¹.

III. FUITE DES CERVEAUX

Outre le poids démographique des différents pays, l'enjeu crucial est effectivement le rapport entre actifs et inactifs et donc, a fortiori l'équilibre des comptes sociaux de nos sociétés vieillissantes. Sans la migration, la population d'âge actif déclinera dans l'ensemble des pays développés au cours des prochaines décennies : « le rapport entre actifs et personnes âgées dépendantes était de huit actifs pour une personne âgée en France au début du XXe siècle. Il est de quatre pour un aujourd'hui, et sera de deux pour un en 2050. Avec le départ à la retraite des baby-boomers dans les prochaines années, l'horizon de ces difficultés se rapproche⁵² ». L'Europe verra ainsi sa population en âge de travailler fondre de 23 % entre 2010 et 2050. L'immigration ne sera pas de nature à enrayer le vieillissement des pays développés. Mais elle contribuera, par l'afflux de travailleurs et, donc, de cotisations, à l'équilibre des budgets sociaux dans les pays du Nord.

Un improbable baby-boom européen ne sera pas, non plus, de nature à inverser la tendance. Or, l'Europe ne peut se résoudre à son déclin démographique et subir la récession et la perte de compétitivité économique consécutive. Force est, donc, de relever que, comme par le passé, l'avenir de l'Europe est indissociablement lié à l'immigration. Aussi, les politiques d'immigration restrictives ne seraient-elles qu'une tentative approximative de réguler un besoin

⁵⁰ Ce qui induit des difficultés de financement des retraites et des prestations sociales.

⁵¹ Cf. Ibid.

structurel. De plus, c'est fort dommageable que le « rendement cérébral » des politiques européennes « d'immigration choisie » ne soit pas aussi performant. En effet, les études, qui font état d'une augmentation du nombre de migrants éduqués subsahariens, durant la dernière décennie attestent que beaucoup de ces Africains qualifiés exercent dans les pays d'accueil des activités non qualifiées⁵³. Cela représente de toute évidence « une allocation sous-optimale des compétences à l'échelle internationale⁵⁴ ». Et, pire encore, cette « fuite de cerveaux⁵⁵ » hypothèque lourdement le développement des pays d'origine. Le dilemme est pour ainsi dire à son comble. Fort heureusement des initiatives pragmatiques commencent à émerger pour le surmonter.

Nulle part, cette « fuite de cerveaux » n'est plus choquante que dans le secteur médical. Et ce, d'autant plus que l'Afrique souffre d'un manque criant de médecins, pharmaciens et infirmiers. La santé publique africaine est en l'occurrence la grande perdante d'une politique du laisser-aller. Elle endure tous les effets pervers de la propagation des épidémies et un regain de mortalité. L'Europe, quant à elle, a par ailleurs un besoin grandissant du personnel médical pour soigner une population âgée de plus en plus nombreuse. Bref, il existe concomitamment une demande croissante de ces compétences des deux côtés de la Méditerranée. A cet effet, l'initiative de la coopération médicale entre la Grande-Bretagne et le Malawi pourrait être appréciée à sa juste valeur. Elle consiste à accroître l'offre de formation des médecins et infirmiers du pays et à augmenter les incitations⁵⁶ à travailler au Malawi. En échange, la Grande-Bretagne s'interdit de recruter tout personnel médical en provenance du Malawi⁵⁷.

D'autres modèles plus originaux de coopération et d'échange sont par ailleurs envisageables. Ils visent à valoriser une « circulation des compétences » en lieu et place de « l'exode des compétences ». A cet effet, les spécialistes des migrations internationales, protagonistes du concept de « migrations circulaires »,

⁵³ Cf. Ibid., p. 47.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Il en est de même pour les chercheurs européens qui font le choix du Canada ou des États-Unis.

⁵⁶ On améliore notamment la gestion de la filière médicale et on propose des compléments de salaires.

⁵⁷ Cf. Ibid.

tablent sur le double constat des besoins mutuels et la contrainte d'avantages comparatifs. Des professionnels africains seraient ainsi formés en Afrique ou dans les pays de l'OCDE. Ils presteraient, un temps, au Nord, avant de faire bénéficier leurs pays de leurs expériences et savoir-faire. Un tel schéma de mobilité n'a en soi rien d'utopique quoique l'histoire récente de l'immigration européenne puisse inciter à une certaine prudence par rapport aux migrations dites « temporaires ». De fait, une nuance décisive intervient dans les modalités pratiques de sa mise en œuvre. L'Inde, par exemple, exporte en effet massivement ses étudiants aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Elle importe par ailleurs des cadres, en milieu de carrière, issus des meilleures universités du monde et désireux de bénéficier des opportunités permises par le décollage économique de leur pays d'origine.

CONCLUSION

La nouvelle Afrique, déjà cinquantenaire, est en proie à d'énormes défis sociaux. Elle est en outre à mi-chemin du processus de peuplement le plus fulgurant qu'ait connu l'humanité. Aussi serait-il opportun, en guise de conclusion, d'esquisser brièvement les conditions de son envol.

L'Afrique est en effet au cœur de la guerre économique. Les statistiques sont en l'occurrence souvent biaisées. On répète ainsi à l'envi que l'Afrique ne représente que 2 % du commerce mondial. Or, si cette donne était juste, elle laisserait entendre que le continent serait marginalisé. Elle joue pourtant un rôle important dans l'économie mondiale. Car, avec 30 % des réserves minérales de la planète, elle se trouve même parmi les terrains privilégiés de compétition entre les grandes multinationales et les États. Qui plus est, la ruée sur les matières premières, carburant de la mondialisation des marchés, n'engloutit pas le champ des convoitises. L'agriculture et les terres aiguisent aussi les appétits des protagonistes des organismes génétiquement modifiés. Avec la crise alimentaire, en effet, ces questions regagnent le devant de la scène.

Nonobstant la richesse de ses ressources, l'Afrique est appauvrie. Et les pays, qui détiennent le plus de matières premières, sont ainsi souvent ceux qui accusent le plus grand retard dans la lutte contre la misère⁵⁸. L'Afrique demeure *ipso facto* le continent de la pauvreté et des inégalités alors que d'autres régions du monde voient s'inverser les courbes. D'où l'émigration est devenue un enjeu crucial pour des jeunes africains paupérisés et branchés sur Hollywood, le réseau des médias internationaux et Internet. L'exode paraît autant humanitaire, écologique qu'économique. Si l'écume migratoire se déverse au Nord, l'Afrique elle-même regorge historiquement du nombre le plus important des migrants.

⁵⁸ Certains en imputent la cause aux régimes prédateurs et aux politiques libre-échangistes et néolibérales des institutions financières internationales.

En outre, l'Afrique est aussi un continent sous influence⁵⁹. Aucun autre n'héberge autant d'instances internationales et étrangères depuis la fin de la guerre froide. Si les indépendances ont conféré à chaque pays une autonomie politique « de jure », celle-ci peine en effet à se concrétiser. Les inégalités sociales et l'illégitimité de certains régimes alimentent la guerre et l'instabilité. Et, bien intentionnées ou pas, les organisations internationales et les puissances militaires occidentales n'en mettent pas moins de facto le continent sous influence. Elles limitent souvent pour ainsi dire leur marge d'expression propre. Pire encore, depuis les années 1990, les mouvements religieux, radicalisés par les crises du Proche-Orient et par le pentecôtisme venu des États-Unis, s'ajoutent à cette extraversion des régulations sociales africaines.

En quelques années, en effet, le continent africain a subi de profondes mutations. La fin de la guerre froide a transformé le jeu politique. Le multipartisme s'enracine et des conflits alimentés de l'extérieur, comme en Angola, s'atténuent. D'autre part, le boom des matières premières coïncide avec l'échec des plans d'ajustement structurel. Durant la décennie 1989-1999, la plupart des modèles politiques et économiques, qui structuraient l'Afrique, ont été remis en cause. Des interrogations sur le modèle économique à suivre sont d'actualité. Et, au-delà des difficultés du quotidien, une nouvelle partie commence donc pour l'Afrique. Elle rêve d'une « seconde indépendance », qui soit synonyme de progrès économique et social.

Mais le potentiel libérateur de l'actuelle période historique est fortement encadré par la dépendance « verticale » des pays, la représentativité biaisée des dirigeants et leur tropisme libéral. L'époque est également marquée par l'encouragement d'une culture démocratique propre à l'Afrique, qui laisse place à la sagesse des choix humains. Dans ce foisonnement d'idées, il convient de relever qu'un nouveau plan de développement pour l'avenir du continent n'est nullement l'apanage des experts ou des politiciens. Il faudra, en outre, l'avènement d'une société civile forte, indépendante de l'État et des partis politiques, et détenant un réel pouvoir économique et social. Cette restructuration en

⁵⁹ Mpoto, Basile, L'Afrique : influences tous azimuts et désenchantement, CPCP, 2011.

L'AFRIQUE FACE AU DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

profondeur implique surtout une mobilisation sociale et une dynamique de prise en charge par le bas. Elle prendra certes du temps, mais le jeu en vaut la chandelle.

BIBLIOGRAPHIE

BAYART, J.-F., « L'illusion identitaire », Paris, Fayard, 1996

BAYART, J.-F., « La politique africaine de la France est régressive », in « Le Figaro », Paris, 6 juillet 2005

BRUNEL, S., « L'Afrique, un continent en réserve de développement », Paris, Breal, 2003

COLLIER, P., GUNNING, J.W., « Why has Africa Grown slowly? », in « The Journal of Economic Perspectives », 1999, vol. 13, pp. 3-22

DEL PONTE, C., « La traque, Les criminels de guerre et moi », Paris, Héloïse d'Ormesson, 2009

ELA, J.-M., « Symbolique africaine et mystère chrétien », Les Quatres Fleuves, Paris, Beauchesne, 1979

GLASER, A., SMITH, S., « Sarko en Afrique », Paris, Plon, 2008

HALIMI, S., « Wall-Mart à l'assaut du monde », in « Le Monde diplomatique », janvier 2006

HARTMANN, F., « Paix et châtiment. Les guerres secrètes de la politique et de la justice internationales », Paris, Flammarion, 2007

HERAN, F., « Le temps des immigrés. Essai sur le destin de la population française », Paris, Le Seuil, 2007

KAVUMA, R.M., « Prayers for sale », in « The Weekly Observer », Kampala, 5-11 April 2007

MEIER, B., « For US-Nigeria go-between, ties yield profits and criticism », The New York Times, 18 April 2007

MICHEL, S., BEURET, M., « La Chinafrique. Pékin à la conquête du continent noir », Paris, Hachette, Nouv. éd., 2010, 410 p.

NGOUPANDE, J.-P., « L'Afrique sans la France », Paris, Albin Michel, 2002

PEAN, P., « Carnages. Les guerres secrètes en Afrique », Paris, Fayard, 2010

RAULIN, N., LECADRE, R., « Vincent Bolloré, enquête sur un capitaliste audessus de tout soupçon », Paris, Denoël, 2000

ROBERT, A.-C., (éd.), « Indispensable Afrique », in « Le Monde diplomatique. Manière de voir », n°108, décembre 2009-janvier 2010

RUEFF, J., « Côte d'Ivoire. Le feu au pré carré », Paris, Autrement, 2004

SEGUIER, M., « Construire les actions collectives. Développer les solidarités », Paris, Chronique Sociale, 2006

SEVERINO, J.-M., RAY, O., « Le temps de l'Afrique », Paris, Odile Jacob, 2010

VERSCHAVE, F.-X., « Noir silence. Qui arrêtera la Françafrique ? », Paris, Les Arènes, 2000

L'AFRIQUE FACE AU DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

Auteur : Basile Mpoto Juillet 2011

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS!

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter, Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Eglises 45 - 1000 Bruxelles Tél. : 02/238 01 00 info@cpcp.be